

Séance du 5 mars 2026	
Délibération n° 05032026-03	
Nombre de membres : - en exercice : 14 - présents : 10 - votants : 11 - absents excusés ayant donné procuration : 2 - absents excusés : 2	L'an deux mille vingt-six et le cinq mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Montbazens, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques MOLIERES, Maire.
Date de convocation : 25 février 2026 Date d'affichage : 25 février 2026	Présents : Christophe BEC, Axelle BOYER, Francis CAZARD, Francis ESPINASSE, Patrick MARTY, Jacques MOLIERES, Nathalie RAOUL, Michel ROUMEGOUS, Martine TOURNIE, Céline VIGUIER.
Objet de la Délibération : Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal	Excusés : Aurore BORREDA, Régine BROS (pouvoir donné à Y. RECOULES), Daniel MAYANOBE (pouvoir donné à M. ROUMEGOUS), Yannick RECOULES . Secrétaire de séance : Martine TOURNIE.

En application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions prises par délégation du Conseil Municipal et expose les dépenses engagées telles qu'elles figurent ci-après :

BUDGET PRINCIPAL

Date de la décision Signature Contrats	Libellé	Entreprises retenues	Coût de la prestation €HT
14 novembre 2025	Réparation du clocher de l'église et révision de la toiture de la mairie	DELBES	17 550.00
18 décembre 2025	Travaux de maçonnerie Maison de la chasse	MACONNERIE VERNHES	17 160.26
18 décembre 2025	Charpente et couverture bac acier isolé Maison de la chasse	FILHOL PATRICE	18 228.16
4 février 2026	Diagnostic géotechnique Salle de spectacles	IN TERRA	2 735.00

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé, après en avoir délibéré, **PREND ACTE** à l'unanimité des membres présents, des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal.

VOTES :

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Certifié exécutoire,
Transmis en Préfecture,
Publié et notifié le 17 mars 2026

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance
Martine TOURNIE

Le Maire,
Jacques MOLIERES

